

UNE ANNÉE 2019 MARQUÉE PAR LES ÉLECTIONS DU PARLEMENT EUROPÉEN

Voter, oui mais pourquoi ?

Le fonctionnement du Parlement européen

- **Nombre de députés** : le Parlement européen compte actuellement 751 députés. La sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne entraîne une nouvelle répartition et une diminution du nombre de sièges. Ainsi, le nombre total sera abaissé à 705 sièges. La France gagne 5 sièges et passe de 74 à 79. Aucun pays restant ne verra son nombre de sièges diminuer.

- **Durée du mandat** : les députés européens sont élus pour un mandat de 5 ans.

- **Présidence du Parlement européen** : le Président du Parlement européen est élu par les députés européens lors d'un vote à bulletin secret. N'importe quel député peut être candidat, à condition qu'il soit nommé par un groupe politique ou par un minimum de 38 députés. Le candidat élu est celui qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (50 % +1 voix). Son mandat est de deux ans et demi.

Son rôle est de diriger les travaux du Parlement européen et de le représenter à l'extérieur. Aussi, c'est seulement une fois la signature du Président du PE apposée que le budget de l'UE devient exécutoire.

Les institutions de l'Union européenne

Schéma développé par le Centre d'information Europe Direct de Strasbourg.

